

Aubagne, le 15 novembre 2021

Serge PEROTTINO
Président du Conseil de Territoire
du Pays d'Aubagne et de l'Etoile
Conseiller Régional
Maire de Cadolive

Madame, Monsieur

Objet : Désormais c'est simple : tous les emballages se trient !

Madame, Monsieur,

Je mène une politique volontariste pour un Territoire durable et exemplaire, en collaboration avec Monsieur Jean-Jacques COULOMB, le Maire de votre commune. Ainsi, le Pays d'Aubagne et de l'Etoile s'engage pour la réduction des déchets et a lancé depuis mars dernier **l'extension du tri sélectif**. Vous pouvez désormais déposer **tous vos emballages** dans un conteneur unique, qu'il soit jaune ou bleu. Seul le verre est maintenu dans le conteneur vert.

Plus la peine de se poser de question, quelques soient les emballages (pots de yaourt, barquettes polystyrène, sacs plastiques, conserves et aérosols, produits d'hygiène, blister ou autres emballages alimentaires...) tous vont dans le même bac. Inutile de les laver, il suffit de bien les vider et de les déposer en vrac dans les colonnes jaunes ou bleues.

Comment c'est possible ? Grâce à la modernisation des centres de tri dont dépend notre territoire et la possibilité de nouveaux débouchés dans le traitement des déchets notamment pour le plastique recyclé.

Pourquoi ? Pour réduire le volume d'ordures ménagères qui finissent à l'incinérateur ou à l'enfouissement, générant des pollutions de l'air, du sol et la dégradation de l'environnement. C'est un véritable **enjeu pour notre avenir**.

Les ambassadeurs du tri du Pays d'Aubagne et de l'Etoile se tiennent à votre disposition pour diverses informations. Ils sont joignables sur **Allo Déchet** au **04 42 18 19 79** ou par mail à ambassadeursdutri.pae@ampmetropole.fr

Je compte sur votre mobilisation, essentielle à la progression du recyclage sur notre territoire. Nous sommes tous acteurs du développement durable : **ensemble engageons-nous, trions plus !**

Serge PEROTTINO

